



TDP

(Tir De Précision)

**ORGANISATION DES
QUALIFICATIONS**

2020

TIR DE PRECISION PHASE CLUB

RESPONSABLE de COMPETITION

Il (ou elle) fait partie du Bureau Directeur du Club ou est un (ou une) licencié

du club désigné. Il (ou elle) s'assure de :

- Détenir la liste des tireurs déposée, ainsi que le nombre de qualifiés pour le tour suivant (district)
- La conformité des pas de tir (cercles cibles – cercles de lancer – respect des distances – objets – cartons de notation)
- La mise en place des arbitres et bénévoles sur les pas de tir
- La mise en place d'une table de marque (voir plus bas son rôle)
- Déterminer l'ordre de passage avec la table de marque
- La conformité des résultats à transmettre (fiche individuelle / feuille de résultats)
- Déterminer les qualifiés(es) club pour le tour district
- L'envoi de la feuille de résultats et la liste des qualifiés(es) au district dans les 48heures.

Il (ou elle) met en place, si besoin, un jury composé de 3 personnes minimum pour gérer les litiges, réclamations, aléas.

NB : En l'absence d'arbitre, le Président du club fait office d'arbitre de cette compétition.

TABLE de MARQUE

- Enregistre les tireurs dès leur arrivée, avec la liste des inscrits déposée au CD24.
- Récupère la licence et s'assure de sa validité.
- Remplit et donne au tireur une feuille individuelle de résultats et le N° de pas de tir.
- Enregistre les résultats sur la feuille générale et détermine le classement des tireurs
- Gère les ex-aequos.
- Fait viser la feuille de résultats par le responsable de la compétition.

PAS de TIR

- Un(e) personne pour la notation.
- Une personne pour la validité des tirs. Il enregistre aussi sur la fiche de résultats la valeur donnée par l'arbitre « notation ». Il s'assure en fin de séquence que la fiche est bien visée par le tireur, l'arbitre de notation et lui-même. Il fait transmettre cette fiche à la table de marque pour enregistrement.
- Un(e) bénévole pour la mise en place des objets.

Contenu du dossier

1– Format des qualifications & déroulement des compétitions

2 – Moyens nécessaires (Humains et matériels)

Annexe 1 : Exemple de feuille de résultats Club

Annexe 2 : Exemple de fiche individuelle de résultat Club

Annexe 3 : Répartition des qualifiés Clubs et Districts Féminin

Annexe 4 : Répartition des qualifiés Clubs et Districts Masculin

1 - Format des qualifications départementales & déroulement des compétitions :

Trois niveaux de qualifications :

- Qualifications Clubs
- Qualifications Districts
- Qualification Départementale CD24

Déroulement des sélections début 2020 :

- | | |
|--------------------------------------|--|
| - Liste des tireurs dans chaque club | Date butoir d'inscription :
20 Janvier 2020 |
| - Qualifications Clubs | Date butoir :Dimanche 5 Avril |
| - Qualifications Districts | Le Lundi 13 Avril 2020 |
| - Qualification Départementale | Le Vendredi 1^{er} mai 2020 |

En raison de la date précoce du début des inscriptions clubs (début 2020), les inscriptions ne seront validées que si la licence du joueur est renouvelée (2020) ou en cours de renouvellement.

Qualifications Clubs :

La qualification Club se déroulera sous la forme tir de précision avec les 4 distances de tirs (6, 7, 8 et 9 m) sur les 5 ateliers soient 20 boules au total (1 seul passage).

- Le nombre de qualifiés par Club est calculé par rapport à la répartition du nombre d'inscrits dans chaque club et du total District. (Annexe 3)

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs tireurs le classement sera fait avec :

- Le plus grand nombre de 5,
- Puis en cas d'égalité, le plus grand nombre de 3,
- Puis en cas d'égalité, le plus grand nombre de 1,
- Puis en cas d'égalité, on procédera à une confrontation sur l'atelier N°1 à 7 m entre les tireurs ex aequo sur 1 tir jusqu'à ce que le meilleur émerge.
- Chaque inscription (4 € par tireur) est faite au niveau du Club et transmise au Comité à réception de la facture d'inscription.

Timing par pas de tir (5 ateliers à 6, 7, 8 et 9m) – 20 boules

- Le tireur a 20minutes pour effectuer sa série de 20 boules.
- Au total, on peut compter en moyenne 15 minutes par tireur pour une série, soit une cadence de 4 tireurs à l'heure par pas de tir.

Les résultats des qualifications clubs devront parvenir à chaque District sous 48 heures et communiqués au Comité dans les plus brefs délais.

Qualifications Districts :

Nombre de qualifiés des clubs par répartition du nombre total des inscrits du District.

Un club avec peu d'inscrits se verra attribuer un qualifié au minimum.

Les tireurs seront convoqués avec des horaires préétablis.

La répartition sera fournie par le Comité en fonction du nombre total d'inscrits.

La qualification District se déroulera sous la forme tir de précision FFIJP (règlement International)

4 distances de tirs (6, 7, 8 et 9 m) sur les 5 ateliers soient 20 boules au total.

Le nombre de qualifiés par District est calculé par répartition du nombre d'inscrits de chaque Club et total des inscrits du Département. (Annexe 3)

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs tireurs, le classement sera fait comme pour la qualification Club.

Qualification Départementale :

- *Nombre de qualifiés des districts par répartition du nombre total des inscrits du Comité de la Dordogne.*
- *Les tireurs seront convoqués avec des horaires préétablis.*
- *En raison du nombre important de juges et personnes nécessaires pour un pas de tir (3 ou 4), on peut raisonnablement partir sur 32 qualifiés masculins et 16 qualifiées féminines.*
- *3 qualifiés masculins et 2 qualifiées féminines seront qualifiés pour le tour Régional.*

Exemple pour le TDP masculin avec 3 qualifiés pour le tour Régional :

- *Une première sélection où tous les concurrents font une séance de 4 tirs à 6m, 7m, 8m et 9m sur les 5 ateliers, soit 20 boules par tireur.*
- *Le tireur a 20 minutes pour faire sa série.*
- *Les 4 premiers sont directement qualifiés pour les $\frac{1}{4}$ de finale.*
- *Les 8 suivants ou plus refont une séance de tir comme à la première sélection et les 4 premiers de l'addition des 2 séances de tirs, complètent les $\frac{1}{4}$ de finales à 8joueurs.*
- *Les $\frac{1}{4}$ de finales se déroulent en confrontation directe à 2 tireurs.*
- *Le 1^{er} contre le 8^{ème}*
- *Le 2nd contre le 7^{ème}*
- *Le 3^{ème} contre le 6^{ème}*
- *Le 4^{ème} contre le 5^{ème}*
- *$\frac{1}{2}$ finales : le 1^{er} contre le 4^{ème} et le 2^{ème} contre le 3^{ème}.*
- *Les 2 finalistes sont qualifiés mais feront la finale pour déterminer le Champion Départemental.*
- *Les $\frac{1}{2}$ finalistes feront une petite finale pour déterminer le 3^{ème} qualifié.*

2 -Moyens nécessaires (matériel ethumain) :

Par pas de tir:

Matériel :

- 1 cadre de 3x12m et 2 cadres vides sur chaque côté,
- 1 cercle ou tapis (cercle de 1 mètre de diamètre),
- 2 ou 4 cercles de tir (0.5 m de diamètre) selon le format des pas de tir,
- 1 gabarit homologué (obligatoire)
- 1 boule claire (boule cible) de 74mm et 700grs, lisse,
- 2 boules foncées (boules obstacles) de 74mm ,700grs, lisses,
- 1 cochonnet clair,
- 1 cochonnet foncé,
- 1 jeu de cartons (0-1-3-5),
- 1 jeu de cartons de validité du tir (blanc et rouge),
- 1 fiche d'enregistrement des résultats par tireur.

Moyens humains :

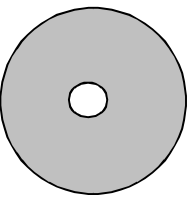
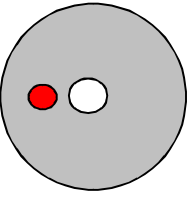
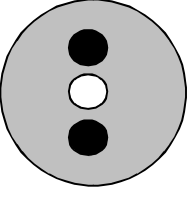
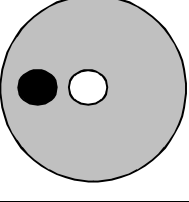
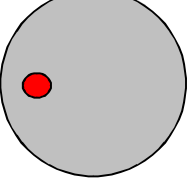
- 1 « juge » ou arbitre pour notation,
- 1 « juge » au cercle de lancer pour validité du tir et renseignement fiche tireur,
- 1 personne pour positionnement des boules et renvoi des boules des tireurs,
- 1 ou plusieurs arbitres pour encadrer l'ensemble de la compétition,
- 1 délégué(e) pour enregistrer et valider les résultats.



FICHE INDIVIDUELLE - TIR de PRECISION



CLUB :
DATE :
NOM :
PRENOM :

				
Boule cible seule	Boule cible derrière le but	Boule cible entre 2 boules	Boule cible à la sautée	But
Carreau: 5 p Boule sortie: 3 p Touché: 1 p Manqué: 0 p	Carreau: 5 p Boule sortie: 3 p Touché: 1 p Manqué: 0 p	Carreau: 5 p Boule sortie: 3 p Touché: 1 p Manqué: 0 p	Carreau: 5 p Boule sortie: 3 p Touché: 1 p Manqué: 0 p	But sorti: 5 p Touché: 3 p Manqué: 0 p

Atelier 1					Atelier 2					Atelier 3					Atelier 4					Atelier 5					TOTAL
6m	7m	8m	9m		6m	7m	8m	9m		6m	7m	8m	9m		6m	7m	8m	9m		6m	7m	8m	9m		
																									0

Résumé du déroulement du tir de précision / Attribution des points

Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 m
Si le cercle est mordu le tir est considéré comme nul
La boule cible doit être touchée en premier

Attribution des points - Ateliers / Figures 1 - 2 - 3 - 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle Aucun obstacle ne doit bouger
3 Pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle Aucun obstacle ne doit bouger
1 Pt	La boule cible touchée reste dans le cercle Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que la boule cible a été frappée
0 pts	Impact hors du cercle de tir Non respect du cercle de lancer Obstacle touché en premier
Attribution des points - Atelier / Figure 5	
5 pts	But sorti du cercle de tir
3 Pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pts	But non touché Impact hors du cercle de tir
0 pts	Non respect du cercle de lancer
3 Pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pts	But non touché Impact hors du cercle de tir Non respect du cercle de lancer

N° du club	TIR DE PRECISION FEMININ		Nombre de Joueuses	Nombre de Qualifiées par Club pour le District	Nombre de Joueuses pour le Championnat District	Nombre de Qualifiées par District pour le Département	Nombre de Joueuses Championnat Départemental	Nombre de Qualifiées pour la Grande Région
DISTRICT DE BERGERAC								
115	NAILLAC		6	6				
120	LA POWDRERIE		1	1				
130	COUZE		2	2	12		4	
167	CLUB LOISIR MOULEYDIER		2	2				
170	VERGT		1	1				
			12					
DISTRICT DE NONTRON								
215	BRANTOME CHAMPAGNAC		2	2	7		3	
270	PETANQUE THIBERIENNE		5	5				
			7					
DISTRICT DE PERIGUEUX								
320	CHANCELADE		1	1				
350	NEGRONDES		1	1	8		3	16
360	COPO Pétanque		3	3				2
365	EPP		3	3				
			8					
DISTRICT DE RIBERAC								
405	ST ASTIER		2	2				
455	MONTANCEIX		3	3	8		3	
460	PETANQUE JOYEUSE MONTPON		1	1				
462	MONTPONNAISE		2	2				
			8					
DISTRICT DE SARLAT								
525	PC CARSAC AILLAC		3	3				
537	LA BOULE LAMPONNAISE		2	2	8		3	
550	MONTIGNAC		3	3				
			8					
	TOTAL		43	43	43	16	16	2

N° du club	TIR DE PRECISION MASCULIN		Nombre de joueurs	Nombre de Qualifiés par Club pour le District	Nombre de Joueurs pour le Championnat District	Nombre de Qualifiés par District pour le Département	Nombre de Joueurs Championnat Départemental	Nombre de Qualifiés pour la Grande Région
DISTRICT DE BERGERAC								
115	NAILLAC		22	10	32	7		
120	LA POWDERIERE		7	3				
130	COUZE		10	5				
155	LALINDE		11	5				
165	MOULEYDIER		3	1				
167	CLUB LOISIR MOULEYDIER		5	2	32	6		
170	VERGT		13	6				
			71	32				
DISTRICT DE NONTRON								
215	BRANTOME CHAMPAGNAC		4	2	32	6		
220	PETANQUE COGNACOISE		10	6				
227	ETOUARS PETANQUE		4	2				
240	NONTRON		13	7				
255	SPARDOCIENNE		5	3	32	12		
270	PETANQUE THIBERIENNE		22	12				
			58	32				
DISTRICT DE PERIGUEUX								
305	GRAVELLE		15	8	32	6		
317	CHAMPCEVINEL		12	7				
320	CHANCELADE		3	2				
350	NEGRONDES		9	5				
360	COPO Pétanque		3	2	32	8		
365	EPP		13	8				
			55	32				
DISTRICT DE RIBERAC								
							32	3

402	CARREAU ANTONIN	4	2		
405	ST ASTIER	3	1		
410	PETANQUE CLUB DE LA DOUBLE	8	3		
435	ST LAURENTAISE	1	1		
440	St VINCENT DE CONNEZAC	2	1		
455	MONTANCEIX	18	7		
460	PETANQUE JOYEUSE MONTPON	6	2		
462	MONTPONNAISE	8	3		
470	LA BOULE NEUVICOISE	13	5		
490	REVEIL BOULISTE VILLETUREIX	15	6		
495	EP MUSSIDAN	3	1		
		81	32		

DISTRICT DE SARLAT					
525	PC CARSAC AILLAC	8	7		
535	LA BOULE CYPRIOTE	11	10		
537	LA BOULE LAMPONNAISE	6	5		
550	MONTIGNAC	6	5		
555	ROUFFIGNAC	2	2		
565	PETANQUE SARLADAISE	3	3		
		36	32		

TOTAL	301	160	160	32	32	3
--------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	----------